



Luxembourg, le 21 mai 2008

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Entrée le:

21 MAI 2008

Q2550

Monsieur Lucien WEILER
Président de la Chambre
des Députés

LUXEMBOURG

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 de notre Règlement interne, je souhaite poser la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre de la Justice:

« Ces dernières années, nombre de pays ont créé des systèmes électroniques permettant aux personnes intéressées aux décisions des autorités judiciaires d'y accéder facilement.

Partant, je souhaiterais poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre de la Justice:

Monsieur le Ministre peut-il m'expliquer pourquoi il n'existe au Luxembourg toujours pas un accès électronique aux décisions de justice, y compris celle de la Cour constitutionnelle? Comment se fait-il, par contre, qu'en matière de juridiction administrative un tel accès fonctionne déjà depuis un certain temps? »

Croyez, je vous prie, Monsieur le Président, à l'assurance de ma très haute considération.

Xavier BETTEL
Député